HERVÉ MARSEILLE

«Réforme constitutionnelle : L'option retenue n'est pas la bonne ! Le groupe Union Centriste exprime sa déception et son désaccord avec la version actuelle du projet de loi constitutionnelle»

09/05/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au-delà d'évolutions actées par tous dès l'été dernier, le projet de loi constitutionnelle présenté ce matin en Conseil des ministres renforce malheureusement le déséquilibre entre l'Exécutif et le Parlement et réduit de façon injustifiée les responsabilités du Sénat.

Tout au long de ces derniers mois, le groupe centriste du Sénat s'est dit favorable à travailler collectivement à l'amélioration des procédures parlementaires ; il demeure attaché au dialogue. **« *Améliorer la qualité de la Loi, renforcer l'évaluation des politiques publiques, fluidifier le travail du Parlement sont des objectifs auxquels nous souscrivons pleinement* » a rappelé Hervé Marseille, président du Groupe.**

Or, sous couvert de gains de temps minimes, le projet de loi encadre excessivement les droits du Parlement et cantonne le Sénat à un rôle quasi-consultatif. Aucune des propositions émises par le Sénat ces derniers mois n'a été reprise. Le Parlement reste en attente des moyens du contrôle de l'action publique annoncés.

« *L'option retenue n'est pas la bonne ! Nous espérons que le Gouvernement réalisera que cette piste n'est pas soutenable. Le Groupe UC veut croire que la discussion parlementaire corrigera ces excès et enrichira le projet de réforme sur de nombreux points. En dépit de notre déception, nous restons attachés à l'aboutissement des réformes utiles à notre pays* », conclut Hervé Marseille.

Les prochains projets de loi organique et ordinaire associés au projet de révision constitutionnelle seront également déterminants. Ils ne devront en aucun cas confirmer le sentiment que le pouvoir exécutif se contenterait volontiers d'un Parlement affaibli. Ce n'est pas la marque d'une démocratie moderne que de concentrer les pouvoirs entre les mains d'un Exécutif tout puissant.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC